

ENR 1.10.2 Le plan de vol CAM (FPL OAT)

1 ÉTABLISSEMENT

Le plan de vol est établi sous la responsabilité du commandant de bord.

2 DÉLAI DE DÉPÔT

Le plan de vol CAM doit être déposé et communiqué conformément aux dispositions du tableau ci-après :

PÉRIODE DE VOL		DÉLAIS	
JOURS OUVRABLES	Entre 0900 et 1700 heures locales (1)	Types A, B, C et type V des aéronefs étrangers	Type V des aéronefs français
		60 minutes avant le départ du poste de stationnement	Le plan de vol CAM est transmis immédiatement après le décollage et tient lieu de message de départ
	Entre 1700 et 0900 heures locales le lendemain (2)	Avant 1600 heures locales (3) (5)	
SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS		Plan de vol à transmettre aux organismes de la circulation aérienne concernés par le vol le jour ouvrable précédent avant 1200 heures locales (4).	

(1) ÉTÉ : entre 0700 et 1500 UTC

HIV : entre 0800 et 1600 UTC

(2) ÉTÉ : entre 1500 et 0700 UTC

HIV : entre 1600 et 0800 UTC

(3) ÉTÉ : avant 1400 UTC

HIV : avant 1500 UTC

(4) Des PLN pourront être, exceptionnellement, déposés hors délais pour l'exécution de missions urgentes non planifiables. Ils seront soumis à l'approbation du CCOA. Le caractère d'urgence devra figurer dans la case 18 du PLN sous la forme RMK/URG.

3 VALIDITÉ

Le plan de vol CAM est valable soixante minutes après l'heure prévue de départ : passé ce délai, il est automatiquement annulé à moins qu'une notification de retard (DLA) ne l'ait prorogé.

4 RESPONSABILITÉ DE L'EXPÉDITION (arrêté du 13 mars 1992)

La responsabilité de l'expédition incombe à l'aérodrome de dépôt du plan de vol. S'il n'existe pas de bureau de piste sur l'aérodrome de départ, le plan de vol peut être transmis par tout moyen agréé à l'organisme de la circulation aérienne désigné, à défaut au bureau de piste le plus proche.

5 DESTINATAIRES

Dans tous les cas, le plan de vol CAM est adressé :

- au CCT de rattachement de l'aérodrome de départ ;
- aux autres CCT concernés par le vol ;
- aux CMCC des zones concernées par le vol ;
- à l'aérodrome de destination ;
- à l'aérodrome de départ si le plan de vol est déposé sur un aérodrome différent.

Particularités : les plans de vol et les messages complémentaires concernant :

- les vols en provenance ou à destination de l'aérodrome de Bordeaux Mérignac sont transmis à MARENGO (LFWBYWYX).
- les vols intéressants la zone de MARINA (LFBWYWYX) sont obligatoirement transmis à MARENGO (LFWBYWYX) / BURINFOVOL MERIGNAC (85930B).
- **les vols intéressants les zones de RHODIA (LFMJYWYX) et RAMBERT (LFXVYWYX) sont obligatoirement transmis à MARIUS (LFMMYWYX).**
- les vols comportant un ravitaillement vol par C 135 FR sont adressés au COFAS (LFPJZXVS).
- les vols effectués dans le cadre de certains exercices majeurs seront adressés aux organismes supplémentaires mentionnés dans les ordres d'opération ;
- les vols CAM alliés sont adressés, en plus des organismes concernés par le vol, au CCOA (LFPJYWZQ).
- les vols CAM se déroulant les SAM, DIM et JF feront l'objet d'un plan de vol adressé au CCOA.

6 ACCEPTATION

Exception faite des vols type V effectués par des aéronefs français, pour lesquels le plan de vol est expédié après le décollage, l'exécution des vols est soumise à l'autorisation du contrôle (message d'acceptation).

7 RÉDACTION

Le plan de vol CAM est rédigé sur le formulaire OACI ci-dessous.

Les premières cases non numérotées sont réservées aux services de la circulation aérienne et aux services des transmissions.

Les cases numérotées sont remplies par le commandant de bord.

Toutes les heures doivent être exprimées en heure UTC.

Destinataires

Inscrire les indicateurs de destinataires (8 lettres).

Cette case est limitée à un maximum de 69 caractères et espaces.

L'indicateur du CCT de rattachement doit apparaître sur chacun des messages établis si plusieurs messages sont nécessaires pour desservir tous les destinataires.

Heure de dépôt

Inscrire groupe date-heure à 6 chiffres

Expéditeur

Inscrire indicateur d'emplacement et suffixe de l'aérodrome de dépôt du plan de vol (8 lettres)

CASE 7 : IDENTIFICATION DE L'AERONEF

Inscrire en 7 caractères au maximum

- soit la marque OACI d'immatriculation d'aéronefs
- soit l'indicatif OACI de l'exploitant suivi du numéro de vol (Ex : FUINA, CTM 1205).

pour les vols en formation, identification de l'aéronef leader uniquement, l'immatriculation des autres aéronefs étant portée en case 18 après REG/

Pour les vols mixtes voir ENR 1.10-19 sur le plan de vol mixte

CASE 8 : REGLES DE VOL ET TYPE DE VOL

Règles de vol

inscrire O pour CAM, E pour CER

Type de vol

inscrire A, B, C ou V (inscrire D lorsque le vol comporte des types de vols différents).

CASE 9 : NOMBRE D'AERONEFS - TYPE D'AERONEFS ET CATEGORIE DE TURBULENCE DE SILLAGE

Nombre d'aéronefs

Indiquer le nombre d'aéronefs s'il y en a plus d'un

Type d'aéronefs

Indiquer le type désigné par l'abréviation spécifiée dans le DOC OACI 8643.

Si la formation groupe des aéronefs de plusieurs types, inscrire ZZZZ et spécifier nombre et type d'aéronefs en case 18 après TYP/.

Catégorie de turbulence de sillage

Indiquer la turbulence de sillage par l'un des caractères suivants :

- H — Gros porteur, pour les aéronefs dont la masse maximale certifiée au décollage est égale ou supérieure à 136 000 kg
- M — moyen tonnage, pour les aéronefs dont la masse maximale certifiée au décollage est inférieure à 136 000 kg mais supérieure à 7 000 kg.
- L — faible tonnage, pour les aéronefs dont la masse maximale certifiée au décollage est inférieure ou égale à 7 000 kg

CASE 10 : EQUIPEMENT

EQUIPEMENT de radiocommunication, de navigation et d'approche

Inscrire S si l'équipement minimal suivant se trouve à bord : multifréquences UHF et TACAN (ou VOR/DME)

sinon décrire l'équipement disponible par les lettres suivantes énumérées sans espacement :

A	LORAN A	H	HF	P	DOPPLER
C	LORAN C	I	Centrale inertie	R	Équipement de route RNAV
D	DME	L	ILS	T	TACAN
E	DECCA	M	OMEGA	U	UHF (1)
F	ADF	O	VOR	V	VHF (1)

Y si l'aéronef est capable d'espacements à 8,33 KHz :

- pour vols > FL 245 en Europe, et
- pour vols > FL 195 en France métropolitaine

conformément à la DOC 7030, EUR/RAC-6 § 4.1.1, dans la mesure où cette information intéresse autant les organismes de contrôle militaires que civils et permet de préciser le cadre dérogatoire dans lequel s'inscrit le vol : UHF ou dérogation accordée (cf § 4.1.2 ET 4.1.3)

Z autre équipement précisé en case 18 après COM/ NAV/ ou APP/

(1) ajouter Z si fréquences limitées, les précisions étant fournies en case 18 après COM/.

EQUIPEMENT SSR

Inscrire l'un des caractères suivants pour décrire l'équipement SSR en état de fonctionner qui se trouve à bord

- N Néant
- A Transpondeur - mode A (4 chiffres - 4096 codes)
- C Transpondeur - mode A (4 chiffres - 4096 codes) et mode C
- X Transpondeur - mode S sans transmission ni de l'identification de l'aéronef ni de l'altitude pression.
- P Transpondeur - mode S y compris la transmission de l'altitude pression mais sans transmission de l'identification de l'aéronef.
- I Transpondeur - mode S y compris la transmission de l'identification de l'aéronef, mais sans transmission de l'altitude pression
- S Transpondeur - mode S y compris la transmission de l'altitude pression et de l'identification de l'aéronef.

CASE 13 : AERODROME DE DEPART ET HEURE

Inscrire l'indicateur d'emplacement à 4 lettres (ZZZZ si pas d'indicateur d'emplacement - inscrire le nom en clair case 18 après DEP/).

Inscrire l'heure estimée de départ du poste de stationnement

CASE 15 : ROUTE

Vitesse de croisière

Inscrire avec cinq caractères maximum, sans espacement, la vitesse de croisière :

- soit la lettre N suivie de quatre chiffres donnant la vitesse vraie en nœuds ;
- soit la lettre M suivie de trois chiffres donnant la vitesse en centièmes d'unité de Mach ;
- soit la lettre K suivie de quatre chiffres donnant la vitesse vraie en km/h
(Ex : N0490, M090, K0250) .

Niveau de croisière

Inscrire le premier niveau de croisière prévu :

- soit le niveau de vol exprimé par la lettre F suivie de trois chiffres ;
- soit l'altitude en centaines de pieds exprimée par la lettre A suivie de trois chiffres ;
- soit la hauteur en pieds exprimée par la lettre H suivie de quatre chiffres
(Ex : F075, F340, A045, H0500)

Pour les vols CAM V dont le niveau est variable, porter la lettre V.

Route

Inscrire OAT suivi d' un espace, puis l'indicatif radio du premier CCT intéressé par le vol suivi d' un espace, puis le type de vol initial (OA, OB, OC ou OV) suivi d' un espace. (Ex : OAT RIESLING OB)

Décrire ensuite chronologiquement le déroulement du vol, chaque renseignement étant séparé par un espacement :

- route sur itinéraire CAM :
 - l'indicatif de l'itinéraire (ITI xx) si l'aérodrome de départ se trouve sur l'itinéraire, sinon le sigle DCT (direct) suivi du point de rejointe du premier itinéraire, puis l'indicatif de l'itinéraire ;
 - puis chaque point de report où sont prévus des changements d'itinéraire, de niveau, de type de vol, de vitesse (plus de 5%), suivis respectivement des nouveaux paramètres.
- Ex : vol TOURS - TOURS
OAT RAKI OB DCT RAK05 ITI180 RAK03 ITI170 RAK04 ITI171 RAK05 DCT TUR

- route hors itinéraire CAM :
 - la description de la route prévue par l'énumération des points tournants, désignés par leur indicatif, leurs coordonnées GEOREF ou géographiques (4 chiffres et 1 lettre pour la latitude, 5 chiffres et 1 lettre pour la longitude), des points de changement de niveau, de type de vol, de vitesse, suivis des nouveaux paramètres, par l'indication de la zone d'entraînement, du numéro de l'itinéraire ou de la route, de l'axe de ravitaillement, etc...
 - pour les phases de descente et de montée devant se dérouler sous contrôle d'une approche, insérer l'abréviation APP suivie de l'indicateur d'emplacement
Ex : vol haut-bas-haut COLMAR - COLMAR
OAT RIESLING OB IT140 RSL03 IT140 APP LFOA/OV H0500 DB1040 EB5550 FD4045 APP LFSD/OB F215 CLR
 - pour les posés - décollés des hélicoptères, inscrire PODEC suivi du lieu.

NOTA :

- les changements de niveau consécutifs à l'application de la règle des niveaux semi-circulaires ne sont pas mentionnés ; ils font éventuellement l'objet d'une instruction de contrôle en vol ;
- Les noms des points de report (Ex : MRA02) et des itinéraires CAM (Ex : IT110) ainsi que les coordonnées GEOREF (Ex : EB5550) et géographiques (Ex : 4445N00730E) s'écrivent d'un seul tenant ;
- Lors d'un changement de vitesse et de niveau, ces deux informations sont accolées. (Ex : M085F370 ou N0450H0500).

**CASE 16 : AERODROME DE DESTINATION ET DUREE TOTALE ESTIMEE
AERODROME(S) DE DEGAGEMENT**

Aérodrome de destination et durée totale estimée

Inscrire l'indicateur d'emplacement à 4 lettres (inscrire ZZZZ si pas d'indicateur d'emplacement et spécifier le nom du lieu de destination en case 18 après DEST/).

Inscrire la durée totale estimée du vol.

Aérodrome (s) de dégagement

Un ou deux indicateurs d'emplacement à 4 lettres (inscrire ZZZZ si pas d'indicateur d'emplacement et spécifier le nom de l'aérodrome en case 18 après ALTN/).

CASE 18 : RENSEIGNEMENTS DIVERS

Inscrire NIL si aucun renseignement n'est donné dans cette case ou inscrire dans l'ordre tout ou partie des renseignements suivants après le sigle approprié suivi d'une barre oblique :

EET/ : points significatifs ou de passage de vol non contrôlé en vol contrôlé et durées cumulatives de vol.
Rédaction : pas d'espace entre le point et la durée. Un espace entre chaque groupe point-durée.
(Ex : EET/ENSAC0030 MRA020045).

REG/ : immatriculation de l'aéronef si elle ne figure pas en case 7, sinon l'indicatif opérationnel ou le numéro de mission s'ils sont utilisés pour les communications radiotéléphoniques.

OPR/ : nationalité ou appartenance si cela ne ressort pas manifestement de l'identification de l'aéronef donné en case 7.

STS/ : vol nécessitant une surveillance particulière :
EMER (intervention illicite), HUM (humanitaire), HOSP (EVASAN), SAR (recherche et sauvetage),
HEAD (transport de chef d'État), STATE (vol gouvernemental).
EXM833, NONRVSM, NONRNAV, PROTECTED...

TYP/ : nombre et type d'aéronef si ZZZZ figure en case 9.

- COM/ : si fréquence limitées (Z dans case 10), énumérer les fréquences utilisables à la suite des indicatifs des CCT concernés.
- NAV/ : tout équipement de navigation en clair si la lettre Z figure en case 10.
- DEP/ : lieu de départ en clair si ZZZZ figure en case 13.
- DEST/ : lieu de destination en clair si ZZZZ figure en case 16.
- ALTN/ : aérodrome (ou lieu) de dégagement en clair si ZZZZ figure en case 16.
- RMK/ : - Pour les survols de territoires étrangers par un aéronef français, références des autorisations diplomatiques de survol précédées de DIC suivi du nom du pays en anglais.
(Ex : DIC SPAIN FRAN8).
- Pour les aéronefs étrangers, numéro de l'autorisation diplomatique du survol précédée de DIC France
- Pour les vols ne devant pas être interceptés à titre d'exercice, le sigle NOPDA
- Pour les ravitaillements en vol, le sigle RVT suivi du numéro de l'axe.
- Tous autres renseignements ou demandes jugés utiles.
- En dernier renseignement, le numéro départ du plan de vol sous forme de quatre caractères : deux chiffres et les deux dernières lettres de l'indicateur d'emplacement de l'aérodrome expéditeur, précédés du sigle NPL. (Ex : NPL05BG).
- DOF/ : Inscrire la date de départ sur 6 caractères (année mois jour sans espace) si celui-ci n'a pas lieu le jour même.
(Ex : DOF/020912 pour un départ le 12 Septembre 2002)

CASE 19 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

(à ne pas transmettre dans les messages de plan de vol)

Autonomie

A la suite de E/ inscrire l'autonomie en heures (deux chiffres) et minutes (deux chiffres).

Personnes à bord

A la suite de P/ inscrire le nombre total des personnes (passagers et membres d'équipage) présentes à bord ou que comporte la patrouille (inscrire TBN si ce nombre n'est pas connu au moment du dépôt du plan de vol).

Équipement de secours et de survie

R/ (Radio) : biffer la lettre U s'il n'y a pas de fréquence UHF 243,0 MHz
 biffer la lettre V s'il n'y a pas de fréquence VHF 121,5 MHz
 biffer la lettre E s'il n'y a pas d'émetteur de localisation d'urgence

S/ (Équipement de Survie) : biffer toutes les lettres s'il n'y a pas d'équipement de survie à bord.
 biffer la lettre P s'il n'y a pas d'équipement de survie en milieu polaire à bord.
 biffer la lettre D s'il n'y a pas d'équipement de survie en milieu désertique à bord
 biffer la lettre M s'il n'y a pas d'équipement de survie en mer à bord
 biffer la lettre J s'il n'y a pas d'équipement de survie dans la jungle à bord

J/ (Gilets de sauvetage) biffer toutes les lettres s'il n'y a pas de gilets de sauvetage à bord
 biffer la lettre L si les gilets de sauvetage ne comportent pas de lampes.
 biffer la lettre F si les gilets de sauvetage ne sont pas pourvus de fluorescéine.
 biffer la lettre U ou V, ou ces deux lettres, comme en R/ ci-dessus, pour indiquer le cas échéant l'équipement radio des gilets de sauvetage

D/ (Canots) : Nombre	biffer les lettres D et C s'il n'y a pas de canot à bord, ou indiquer le nombre des canots transportés
Capacité	Inscrire le nombre total des personnes pouvant prendre place à bord de tous les canots transportés
Couverture	biffer la lettre C si les canots ne sont pas couverts
Couleur	inscrire la couleur des canots s'il y en a à bord

A/ Couleur et marques de l'aéronef indiquer éventuellement la couleur et les marques de l'aéronef

N/ Remarques Biffer la lettre N en l'absence de remarques, ou indiquer tout autre équipement de survie se trouvant à bord et toute autre remarque concernant l'équipement de survie.
Ex : siège éjectable

C/ Nom du pilote commandant de bord indiquer le grade en abrégé suivi du nom du commandant de bord

DEPOSE PAR :

Indiquer le nom de l'organisme, du service ou de la personne qui dépose le plan de vol.

EXEMPLE 1

Mission de liaison CAMBRAI - SOLENZARA

FLIGHT PLAN PLAN DE VOL			
PRIORITY Priorité <<= FF →	ADDRESSEE(S) Destinataire(s) LFYAYWYX LFXVYWYX LFMJYWYX LFKSZPZX		
FILING TIME Heure de dépôt	ORIGINATOR Expéditeur		
1 2 0 7 3 0 →	L F Q I Z P Z X <<=		
SPECIFIC IDENTIFICATION OF ADDRESSEE(S) AND/OR ORIGINATOR Identification précise du (des) destinataire (s) et/ou de l'expéditeur			
LFMIZPZX LFMOPZX			
3 MESSAGE TYPE Type de message <<= (FPL)	7 AIRCRAFT IDENTIFICATION Identification de l'aéronef - F T E V G	8 FLIGHT RULES règles de vol - O	TYPE OF FLIGHT Type de vol B <<=
9 NUMBER Nombre -	TYPE OF AIRCRAFT Type d'aéronef A J E T	WAKE TURBULENCE CAT. Cat. de turbulence de sillage / M	10 ÉQUIPEMENT Équipement - S / C <<=
13 DEPARTURE AERODROME Aérodrome de départ - L F Q I	TIME Heure 0 9 0 0 <<=		
15 CRUISING SPEED Vitesse croisière - N 0 4 2 0	LEVEL Niveau F 2 3 5 →	ROUTE Route OAT RIESLING OB RSL09 ITI30 CV375 ITI10	
<<=			
16 DESTINATION AERODROME Aérodrome de destination - L F K S	TOTAL EET Durée totale estimée HR MIN 0 1 3 0	ALTN AERODROME Aérodrome de dégagement → L F M I	2ND ALTN AERODROME 2 ^e Aérodrome de dégagement → L F M O <<=
18 OTHER INFORMATION Renseignements divers - REG/MAFFIA 16 RMK/NPL03QI			
) <<=			
SUPPLEMENTARY INFORMATION (NOT TO BE TRANSMITTED IN FPL MESSAGES) Renseignements complémentaires (À NE PAS TRANSMETTRE DANS LES MESSAGES DE PLAN DE VOL DÉPOSÉ)			
19 ENDURANCE Autonomie - E / HR MIN 0 2 0 0	PERSON ON BOARD Personnes à bord → P / 0 0 2	EMERGENCY RADIO Radio de secours R / UHF VHF ELT U V <input checked="" type="checkbox"/>	
SURVIVAL EQUIPMENT/Équipement de survie POLAR DESERT MARITIME JUNGLE Polaire Désert Maritime Jungle → S / <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/>		JACKETS/Gilets de sauvetage LIGHT FLUORES UHF VHF Lampes Fluores UHF VHF → J / L F <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
DINGHIES/Canots NUMBER CAPACITY COVER COLOUR Nombre Capacité Couverture Couleur → D / 0 2 → 0 0 2 → <input checked="" type="checkbox"/> → O R A N G E <<=			
AIRCRAFT COLOUR AND MARKINGS Couleur et marques de l'aéronef A / VERT MARRON			
REMARKS Remarques → N / SIÈGES ÉJECTABLES			
PILOT-IN-COMMAND Pilote commandant de bord C / xxxxxx) <<=			
FILED BY/Déposé par xxxxxx		SPACE RESERVED FOR ADDITIONNAL REQUIREMENTS Espace réservé à des fins supplémentaires	

EXEMPLE 2

Mission comportant une navigation HA, un RVT en vol, une NAV BA, puis retour à l'AD de départ en HA

FLIGHT PLAN PLAN DE VOL	
PRIORITY Priorité <<= FF →	ADDRESSEE(S) Destinataire(s) LFMJYWYX LFXVYWYX LFXOYWYX LFBWYWYX LFPJZXS LFBZPZX LFBMZPZX
FILING TIME Heure de dépôt 1 1 1 0 0 0 →	ORIGINATOR Expéditeur L F M O Z P Z X <<=
SPECIFIC IDENTIFICATION OF ADDRESSEE(S) AND/OR ORIGINATOR Identification précise du (des) destinataire (s) et/ou de l'expéditeur LFMIZPZX LFMZPZX	
3 MESSAGE TYPE Type de message <<= (FPL	7 AIRCRAFT IDENTIFICATION Identification de l'aéronef - F U G N K
9 NUMBER Nombre - 0 2	10 EQUIPMENT Équipement - S / C <<=
13 DEPARTURE AERODROME Aérodrome de départ - L F M O	8 FLIGHT RULES règles de vol - O
15 CRUISING SPEED Vitesse croisière - N 0 5 2 0	TIME Heure 1 3 0 0 <<=
16 DESTINATION AERODROME Aérodrome de destination - L F M O	WAKE TURBULENCE CAT. Cat. de turbulence de sillage / M
18 OTHER INFORMATION Renseignements divers - EET/LFBC0050 LFBM0135 REG/CHARCOT303 FUGNL OPR/FAF RMK/RVT SIMONE HRF 1325 SUR RECEVEUR 300 NPL08MO DOF/020912	10 EQUIPMENT Équipement - S / C <<=
TOTAL EET Durée totale estimée HR MIN 0 1 3 0	
ALTN AERODROME Aérodrome de dégagement → L F M I	
2ND ALTN AERODROME 2 ^e Aérodrome de dégagement → L F M Y <<=	
SUPPLEMENTARY INFORMATION (NOT TO BE TRANSMITTED IN FPL MESSAGES) Renseignements complémentaires (À NE PAS TRANSMETTRE DANS LES MESSAGES DE PLAN DE VOL DÉPOSÉ)	
19 ENDURANCE Autonomie - E / HR MIN 0 2 4 0	PERSON ON BOARD Personnes à bord → P / 0 0 2
SURVIVAL EQUIPMENT/Équipement de survie POLAR Polaire DESERT Désert MARITIME Maritime JUNGLE Jungle	JACKETS/Gilets de sauvetage LIGHT Lampes FLUORES Fluores UHF UHF VHF VHF ELT ELT
DINGHIES/Canots NUMBER Nombre CAPACITY Capacité COVER Couverture COLOUR Couleur	EMERGENCY RADIO Radio de secours R / UHF UHF VHF VHF ELT ELT
→ D / 0 2 → 0 0 2 → X → O R A N G E <<=	→ J / L F UHF VHF ELT
AIRPLANE COLOUR AND MARKINGS Couleur et marques de l'aéronef A / VERT - MARRON	REMARKS Remarques → N / SIEGES ÉJECTABLES
C / XXXXXX) <<=	PILOT-IN-COMMAND Pilote commandant de bord C / XXXXXX) <<=
FILED BY/Déposé par XXXXXX	SPACE RESERVED FOR ADDITIONNAL REQUIREMENTS Espace réservé à des fins supplémentaires